



## **Bernard FAU**

Membres ou anciens membres du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris, chacun riche de son expérience et de sa sensibilité personnelle, les candidats du collège ordinal Paris qui se présenteront au suffrage de leur Conseil de l'Ordre le 24 novembre prochain, ont vocation à contribuer aux travaux et à l'action du Conseil National des Barreaux en apportant à la réflexion commune les idées de chacun et les spécificités de l'Ordre de Paris et du barreau parisien. Comme tous les membres élus au Conseil National des Barreaux, ils participeront efficacement à la représentation et à la défense des intérêts de toute la profession. Quels que soient les noms de ceux qui auront l'honneur et la charge de représenter l'Ordre des Avocats et le Barreau de Paris, l'ensemble des candidats à l'élection du collège ordinal Paris affirment, ensemble, leur volonté commune de défendre et servir leur profession unie et l'ensemble des avocats de France.

*Date de prestation de serment : 20 janvier 1988*

*Exercice individuel en droit public avec 5 collaborateurs*

*Membre du conseil de l'Ordre du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020*

*Autres mandats :*

- *Premier Secrétaire de la Conférence des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 1990 - 1991*
- *Secrétaire de la Conférence des Avocats à la Cour de Paris, 1992 – 1993*
- *Délégué du Défenseur des Droits, 2015 – 2017.*